

ATTENTION

POUR DES RAISONS ADMINISTRATIVES, LA DATE D'EXPIRATION DE VOTRE CARTE <u>2026</u> ET POUR LES PROCHAINES ANNÉES SERONT MAINTENANT LE 31 OCTOBRE.

**** Avis important *****

Prenez note qu'il n'y aura plus d'envois postaux pour les avis de renouvellement et l'envoi des autocollants.
Cette décision a été votée à L'AGA 2025 par les membres.
Votre autocollant sera disponible sur place au Club de tir durant les heures d'ouvertures.

Prix pour 2026 (du 1er novembre 2025 au 31 octobre 2026)

RESTREINT/PISTOLET INCLUANT CARABINE/PIGEONS = \$180 (assurance inclus) CARABINE/ PIGEONS = \$150

-La date MAXIMUM pour le renouvellement de la carte PISTOLET/RESTREINT pour cette année est le 31 octobre 2025. Dépassé cette date, votre loi 9 ne sera plus valide. Vous devez aussi avoir fait une présence au club au minimum une fois durant la saison 2025.

Nouveauté pour la saison 2026, carte de membres pour les installations d'arc et arbalète = 60\$. Pour ceux qui ont une carte de membres carabine/pigeon et restreint l'accès est inclus.

N.B.: Tous les officiels et responsables de ligne de tir qui effectueront une présence au cours de l'année, recevront un crédit de 30\$/présence au renouvellement de leur prochaine carte de membre.

Voici les 3 options pour effectuer votre paiement ;

-Par votre chèque ou mandat-poste par la poste à l'ordre du CLUB DE TIR VICTORIA (inscrire le # de membre sur le chèque ou le mandat). CLUB DE TIR VICTORIA

Case postal 125
Victoriaville QC
G6P-6S8

-Par TRANSFERT INTERAC

clubtirvictoria@gmail.com

Envoyez un courriel pour confirmer votre # de membre et utilisez le mot de passe de sécurité pour le transfert. « VICTORIA » pour faciliter le transfert. VÉRIFIEZ BIEN LE BON MONTANT À ENVOYER EN FONCTION DE LA CARTE.

-Payer directement au club de tir durant les heures d'ouvertures. Noté bien que le Club de tir ferme à la mi-novembre.

Des frais de 25\$ seront demandé pour le remplacement d'une carte.

* Vous devez remplir le formulaire de renouvellement <u>seulement s'il y des changements dans</u> vos informations personnelles.

Les administrateurs du Club de tir Victoria clubtirvictoria@gmail.com



FORMULAIRE DE RENOUVELLEMENT

(VALIDE DU 1 NOVEMBRE AU 31 OCTOBRE DE CHAQUE ANNEE)

# de membre :	
Nom :	
Prénom :	
Adresse :	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
App :	
Ville :	
Code Postal :	
No. Tél. Résidence :	
No. Tél. Cellulaire :	
No. LOI 9 :	
No. De PPA :	
DATE DE NAISSANCE :	
Courriel:	
NOTE ·	

Prenez note qu'il n'y aura plus d'envois postaux pour les avis de renouvellement et l'envoi des autocollants. Cette décision a été voter à L'AGA 2025 par les membres. Votre autocollant sera disponible sur place au Club de tir durant les heures d'ouvertures.